

Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand
« La Carte et le territoire urbain, pour plus d'efficacité et de transparence face aux délits »

Rapport-préavis N° 2014/29

Lausanne, le 22 mai 2014

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis répond au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « La Carte et le territoire urbain, pour plus d'efficacité et de transparence face aux délits ».

2. Objet du postulat

Le postulat, déposé le 24 avril 2012 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport-préavis le 26 avril 2012, invite la Municipalité à examiner la publication, pour la Ville de Lausanne, d'une cartographie des délits sur Internet, selon le modèle mis en place par la police neuchâteloise.

3. Informations statistiques disponibles

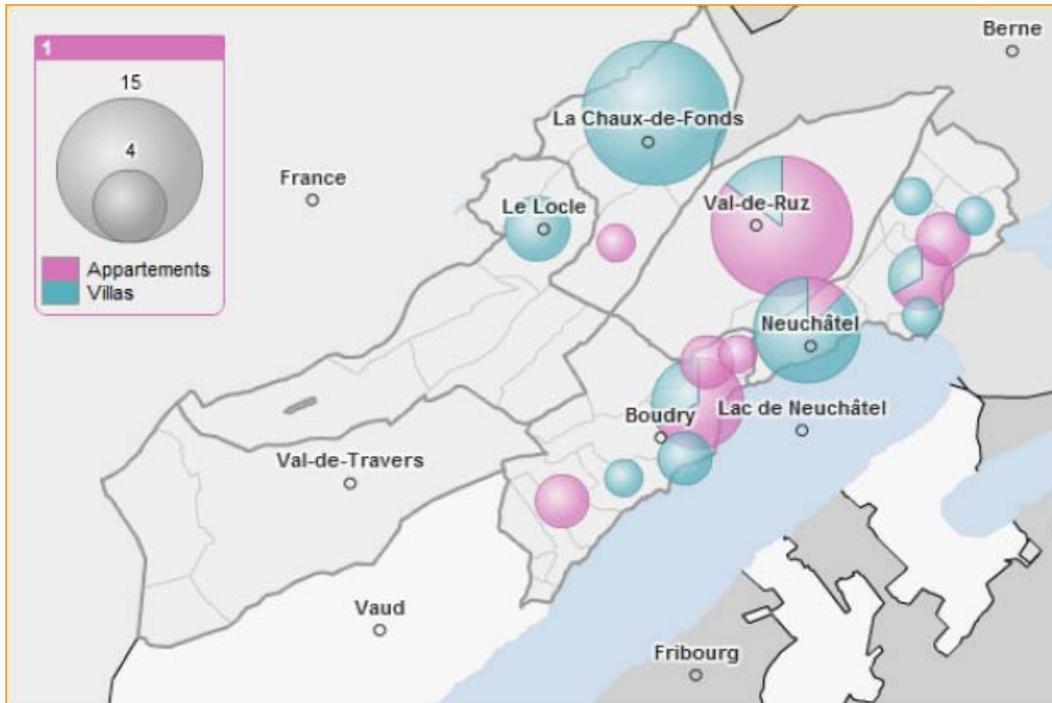
Les différents corps de police ont l'obligation de communiquer les informations policières (chiffres, données interactives, répartition géographique) à l'Office fédéral de la statistique (OFS) ; ces données annuelles et interactives, ventilées par communes, sont disponibles sur le net¹.

Certains cantons ont choisi de mettre ces données à disposition de la population, en offrant un service de cartographie des délits et événements plus détaillé que ce soit au niveau du type d'infractions (détails des délits recensés comme « Loi sur les stupéfiants », etc.) ou de la temporalité (données mensuelles, voire hebdomadaires).

Ainsi, le Canton de Neuchâtel offre une approche interactive² qui permet par exemple de consulter, par commune et par mois, le nombre de vols par effraction ou le nombre d'infractions contre l'intégrité corporelle.

¹ Le rapport de la statistique policière de la criminalité présente depuis 2009 les résultats d'une statistique pour laquelle tous les cantons et les cinq grandes villes (Berne, Genève, Lausanne, Zurich et Winterthur) saisissent les infractions dénoncées selon des principes uniformes de saisie et d'exploitation ; <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/02/key/02.html>

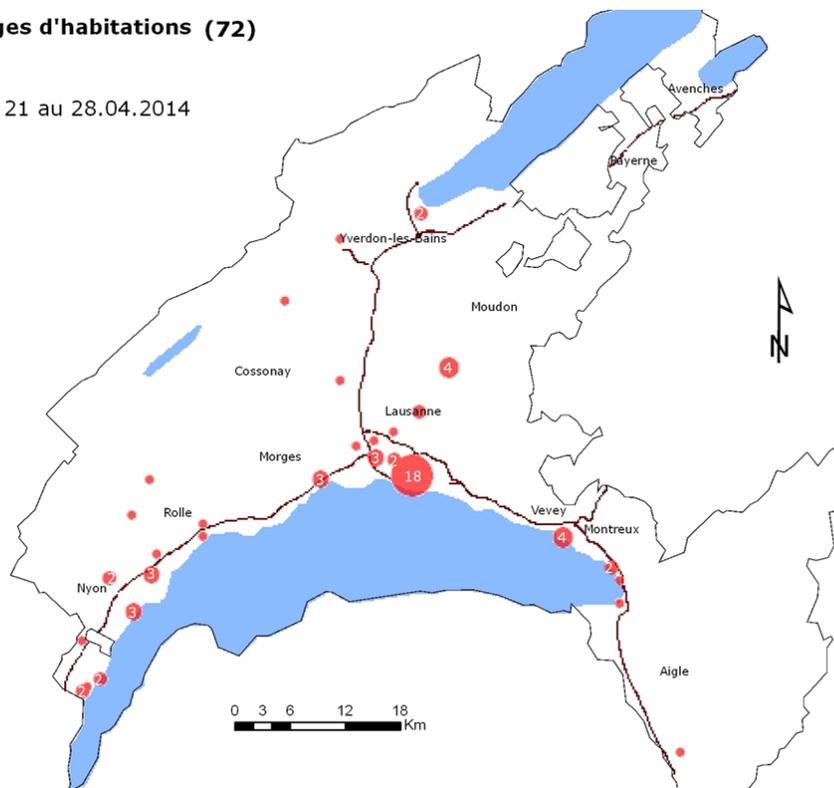
² <http://www.ne.ch/autorites/DDTE/SGRF/SITN/geoportail/Pages/statistique.aspx>

Figure 1 : Vols par effraction villas et appartements par mois, mars 2014

Le Canton de Vaud a opté pour la publication de cartes hebdomadaires des vols par effraction³ commis dans les habitations (cf. figure n° 2), respectivement dans les commerces, ainsi que des statistiques annuelles des accidents de la circulation et de la criminalité⁴ pour chaque commune.

Figure 2 : Carte hebdomadaire des cambriolages (Canton de Vaud)**Cambriolages d'habitations (72)**

Semaine du 21 au 28.04.2014



³ <http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/medias/cartes-des-cambriolages/>

⁴ <http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/statistiques/2012/>

Le Corps de police axe actuellement ses efforts sur les besoins opérationnels; les processus et méthodes mis en place permettant de collecter, de traiter et d'analyser systématiquement les données afin d'assurer une vision générale, et en temps réel, de la délinquance sérielle et itinérante. Cette démarche permet de détecter et comprendre les phénomènes criminels et d'établir, par exemple, un lien entre une situation et un certain type d'infraction. Il sera ainsi possible d'expliquer pourquoi une rue est victime d'un certain type d'infraction alors que la rue voisine, de configuration pratiquement identique, n'est pratiquement pas touchée. Cette analyse apporte un soutien inestimable à l'enquête judiciaire et participe à l'établissement des priorités d'engagement ; elle livre des renseignements criminels au niveau stratégique et opérationnel de haute valeur ajoutée.

4. Réponse de la Municipalité au postulat

En conclusion, il convient de rappeler qu'il existe désormais, pour Lausanne :

- des informations officielles sur les accidents de la circulation et la criminalité disponibles sur le site de l'Office fédéral de la statistique, données annuelles et interactives, ventilées par communes ainsi que ;
- des cartes hebdomadaires des vols par effraction commis dans les habitations, respectivement dans les commerces sur le site du canton de Vaud.

Ces dernières ont été mises en place par la police cantonale dans le cadre de la police coordonnée (cartes hebdomadaires des vols par effraction dans les habitations et les commerces ci-dessus) qui envisage de développer progressivement cet outil statistique en collaboration avec les autres corps de police du canton. De nouveaux outils statistiques pourront ainsi être mis graduellement à disposition du public et permettront ainsi de poursuivre dans la ligne souhaitée par le postulant.

5. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2014/29 de la Municipalité, du 22 mai 2014 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « La Carte et le territoire urbain, pour plus d'efficacité et de transparence face aux délits ».

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud